MOUVEMENT 2020 : vérification de l'accusé de réception avec le barème

SNUipp FSU Aisne — DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

L'exemple donné sur ces 2 pages est destiné à vous aider à comprendre l'organisation de votre accusé de réception et les informations qui y figurent

ATTENTION : la vérification porte uniquement sur le barème pas sur les vœux.

IMPORTANT : Adresser une copie de votre AR (qu'il soit contesté ou pas) à snu02@snuipp.fr

Si vous identifiez des erreurs :
- **les corriger directement sur le document**
- **écrire un petit récapitulatif des erreurs page 1**
- **joindre éventuellement des pièces justificatives**
- **dater et signer l'accusé de réception modifié - renvoyer un mail de votre adresse pro à cellule.mouvement02@ac-amiens.fr et à snu02@snuipp.fr**

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du département AISNE
Mouvement des professeurs des écoles et instituteurs – année 2020-2021

***

Accusé de réception – Barème initial

***

Mme Vérifier ses nom-prénom

. . . . .Votre situation administrative . . . . . .

Grade :
Professeur des écoles de classe Vérifier son grade

Titres :
201 – Liste d'aptitude directeur d'école

Vérifier la liste de ses éventuels « titres » : inscription sur liste d'aptitude direction ou CAPPEI...

Affectation actuelle : Vérifier son affectation actuelle
- à titre définitif ou provisoire
- nature du poste occupé

Établissement d'exercice :
ECOLE Vérifier l'école de rattachement actuelle

Circonscription :
(002) IEN Vérifier la circonscription de rattachement actuelle

. . . . .Les éléments constitutifs de votre barème . . . . . .

Vérifier son ancienneté

Barème de base	Points attribués
ANC. ENS1D 7,000 = Ancienneté arrêtée au 01.09.19	
ANC. POSTE = 3 pts si 3 ans consécutifs à TD sur même poste	
ANC. E.P = 5 pts si 5 ans à TD sur poste en REP ou REP+	
PSC	

Vérifier l'ensemble des points de bonifications (voir note de service p.3 et suivantes)

Autres éléments de barème valorisés*	Points attribués
APC = autorité parentale conjointe	0,000
ANC. DEMANDE = ancienneté de la demande : 2 pts max	0,000
RC = rapprochement conjoint	0,000
PS1 = priorité carte scolaire	0,000
PS2 = priorité carte scolaire	0,000

** Ces éléments sont valorisés sur certains vœux sous condition*
Les points PS1, PS2 représentent des points de bonification appliqués à tous les vœux dont les vœux larges.

Vérifier l'ensemble des points de bonifications (voir note de service p.3 et suivantes)

Les discriminants en cas d'égalité de barème sur un poste

Pour information :
Votre barème de base applicable à l'ensemble de vos vœux est de : 11,000
Discriminant 1 – DIS. ANC. ENS1D : 08 ans 00 mois 00 jour
Discriminant 2 – DIS. ECHELON : 07
Discriminant 3 – DIS. ANC. ECH : 01 an 02 mois 25 jours
Discriminant 4 – DIS. AGE : 33 ans 04 mois 19 jours

MOUVEMENT 2020 : vérification de l'accusé de réception avec le barème

SNUipp FSU Aisne | DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

Pour information :
Votre barème de base applicable à l'ensemble de vos vœux est de 3,997

Vérifier son Barème « de base »

qui doit correspondre à la majorité de vos vœux

Barème appliqué pour chacun des vœux

. . . . .Liste des vœux émis par Mme Vérifier ses nom-prénom . . . . . .

Rang	Type	Numéro du poste	Nature de support	Spécialité	Établissement	Circonscription	Rang vœu lié	Modalité	Priorité	total barème	dont			
										Barème	RC/APC /PI	MSC/ handi-cap	Autres	Caractère répété
1	E							TPD	60	8,997	0,000	0,000	0,000	5,000
2	E							TPD	60	3,997	0,000	0,000	0,000	
3	E							TPD	60	3,997	0,000	0,000	0,000	
4	E							TPD	60	3,997	0,000	0,000	0,000	
5	E							TPD	60	3,997	0,000	0,000	0,000	
6	E							TPD	60	3,997	0,000	0,000	0,000	
7	E							TPD	60	3,997	0,000	0,000	0,000	
8	E							TPD	60	3,997	0,000	0,000	0,000	
9	E							TPD	60	3,997	0,000	0,000	0,000	
10	E							TPD	60	3,997	0,000	0,000	0,000	

Liste de vos vœux...

En fonction des pré-requis nécessaires, poste qui sera attribué à titre définitif ou à titre provisoire

Codage administratif
60 = pas de priorité (accès au poste par barème)

Exemple d'un vœu majoré
Application de la bonification n°16 : Vœu préférentiel reconduit (+5 pts)

Détail des bonifications appliquées sur le ou les vœu·x concerné·s

RC : Rapprochement de Conjoint
APC : Autorité Parentale Conjointe
PI : Parent Isolé
MSC : Mesure de Carte Scolaire

Pensez à faire votre fiche de contrôle syndical sur e-mouvement.snuipp.fr/02